




---

## SOMMAIRE

---



Parts variables  
managériales (PVM)  
bilan 2025 et objectifs  
2026 OFS : des  
interrogations qui  
restent invariables ...



Rapport annuel  
médecine du travail  
2025 OFS : toujours  
une absence de  
prévention des  
risques pro mais pas  
que...



Information sur les fermetures de sites  
en 2026 : c'est tout bénéf pour Orange,  
le compte n'y est pas pour les salariés

!

## Parts variables managériales (PVM) bilan 2025 et objectifs 2026 OFS : des interrogations qui restent invariables ...

Le bilan 2025 et les objectifs 2026 présentés lors du dernier CSE sont pour le moins sibyllins et une fois encore n'ont pas manqué de susciter de nombreuses interrogations de la délégation CFDT !

### A titre d'exemple :

- Quels sont les principaux facteurs ayant expliqué les performances des indicateurs PVM 2025 (CA, EBITDAaL, OCF, satisfaction client, Voice Up...) ?
- Sur quels indicateurs avons nous le plus dépassé ou sous-performé par rapport au budget, et pourquoi ?
- Quelles actions concrètes ont permis d'atteindre 104,9 % pour la Part Division Orange France ?
- Quels écarts majeurs observons nous entre les différentes divisions (DEF, DGP, DEC, Siège/Support) et comment les expliquer ?
- Quelles évolutions sont prévues dans les indicateurs ou dans leur pondération pour 2026 ?
- Les objectifs 2026 sont-ils plus ambitieux par rapport aux réalisations 2025 ? Si oui, sur quels axes ? Quel impact de REGAIN sur les objectifs 2026 ?....



**Pour plus d'interrogations, [l'ensemble des questions de la délégation CFDT](#).**

### **Il en ressort :**

- une difficulté générale de compréhension de la part collective de la PVM, pour les salariés comme pour les managers, et notamment de la pondération des indicateurs, des seuils, une absence d'outils de suivi etc.
- une frustration sur les moyens d'atteindre les objectifs individuels, notamment sur les compétences à mettre en œuvre pour améliorer le CA,

**Vos élus CFDT ne manquent pas de rappeler en permanence à la direction l'impérieuse nécessité de**

## **Rapport annuel médecine du travail 2025 OFS : toujours une absence de prévention des risques pro mais pas que...**

**Le rapport annuel présenté en séance relève une forte proportion de visites à la demande du salarié, une charge de travail élevée, des inquiétudes autour du projet REGAIN, des cadres inquiets, très affectés lorsqu'ils perdent leur poste, doivent se chercher un nouveau poste sans soutien et réussir à convaincre un éventuel recruteur...**

**Dans ce contexte tendu, et sur proposition de la CFDT, les élus du CSE ont adopté à l'unanimité une résolution visant à mandater les Commissions Santé, Sécurité et Condition de Travail (CSSCT) sur chacun des périmètres d'OFS (DGP, DEF, Fonctions Support) afin de «(...) préparer les travaux du CSEE OFS sur les thématiques suivantes :**

### **Le poste de travail :**

- le renouvellement des fauteuils sur site,
- l'aménagement du poste de travail en télétravail (écran et fauteuil),
- le développement de solutions de site distants (satellites) versus sites de rattachement,
- la résolution des nuisances sonores,
- la résolution des problèmes thermiques,
- la hausse des besoins en bureaux électriques,

### **Le management en distanciel :**

- la mise en place de relais managériaux de proximité capable de donner l'alerte,
- l'organisation de RDV de liaison pour les salariés éloignés du service afin de les informer des réorganisations qui peuvent les impacter.

### **La charge de travail :**

- Pour détecter : comment faire adhérer le plus grand nombre des directions au déploiement de la météo ?
- Pour réguler : comment faire participer les équipes aux ateliers sur la régulation de la charge de travail ?

### **Les règles de vie :**

- Identifier quelles actions à mettre en place pour accompagner les managers afin d'optimiser les relations interpersonnelles entre collègues

## Information sur les fermetures de sites en 2026 : c'est tout bénéf pour Orange, le compte n'y est pas pour les salariés !

La délégation CFDT relève que la présentation faite à OFS ne comporte qu'un calendrier et une liste des sites qui ferment sans aucune information, ni sur le bilan, ni sur les objectifs des économies réalisées ou à réaliser. Elle ne présente donc que peu d'intérêt !

Les fermetures de sites permettent des économies d'énergie et de fonctionnement pour Orange, et des économies de carburant pour les télétravailleurs motorisés.

Cependant tous les salariés en télétravail doivent assumer des frais supplémentaires d'électricité et de chauffage à leur domicile.

A noter : **la hausse des frais d'énergie supplémentaires est estimée à 1,4kWh par journée de TT selon la présentation d'Orange au CSEC.**

Ces frais viennent donc remplacer les économies de carburants pour les automobilistes et viennent s'ajouter pour les salariés qui utilisent les mobilités douces.

**Le bénéfice est donc net pour Orange, mais pas pour les personnels !**

Il est à noter que **les stagiaires et alternants** qui n'ont pas droit au télétravail risquent de devoir se rendre sur un site déporté **sous la tutelle de leur référent**, ce qui leur génère des frais supplémentaires surtout en province et en IDF (sites plus espacés).

En séance, la direction nous a répondu que **les stagiaires et les apprentis pourront bénéficier de jours payés non travaillés ou de télétravail exceptionnel** à l'occasion de ces fermetures de sites.

**La question principale reste de savoir quand l'indemnité de TT sera revalorisée pour tous...vos élus CFDT y travaillent sans relâche.**



**PROCHAIN CSE OFS les 27 et 28 mai 2026**

**[Retrouvez en ligne ici toute l'information officielle sur le CSE OFS](#)**



Les **élus de la CFDT** œuvrent **dans chaque instance** où elle est présente, en permettant de **garantir à tous les salariés** le **respect** de leur activité, de leurs **conditions de travail** et de leur **santé physique et morale** au travail.

### Vos élu-e-s et représentant-e-s CFDT OFS

Retrouvez tous vos contacts.

Nous rédigeons les sujets et articles de cette communication **CFDT OFS** pour votre plus grand plaisir (*enfin, nous l'espérons !*).



Laurence  
VOLBART



Aline  
TABARY



Laetitia  
KRUSZYNSKA



Jean-  
Claude  
FRESNAY



Philippe  
JEANDEMANGE